



Mégalis
BRETAGNE



100% démat' des marchés publics
Jeudi 07 Juin 2018 – Communauté
Lesneven Côte des Légendes (29)

Un Syndicat mixte de coopération territoriale

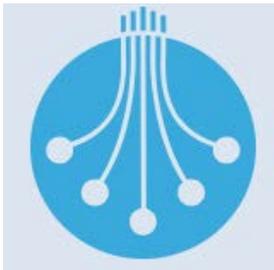
Créer en 1999

Ouvert et fédérateur



64 membres
CR, 4 CD, 59 EPCI

Déploiement du projet
Bretagne Très Haut débit



Développement des usages et
services numériques



Développement des usages et services numériques

Plate-forme de services mutualisés

- Marchés publics en ligne
- Télétransmission (ACTES et PES)
- Parapheur électronique
- Dématérialisation des factures
- Archivage électronique à valeur probatoire
- Echange sécurisé de fichiers
- Publication des Informations Publiques

- Service de conciergerie visioconférence
- Certificats électroniques
- Autorisations du Droit des sols (ADS)

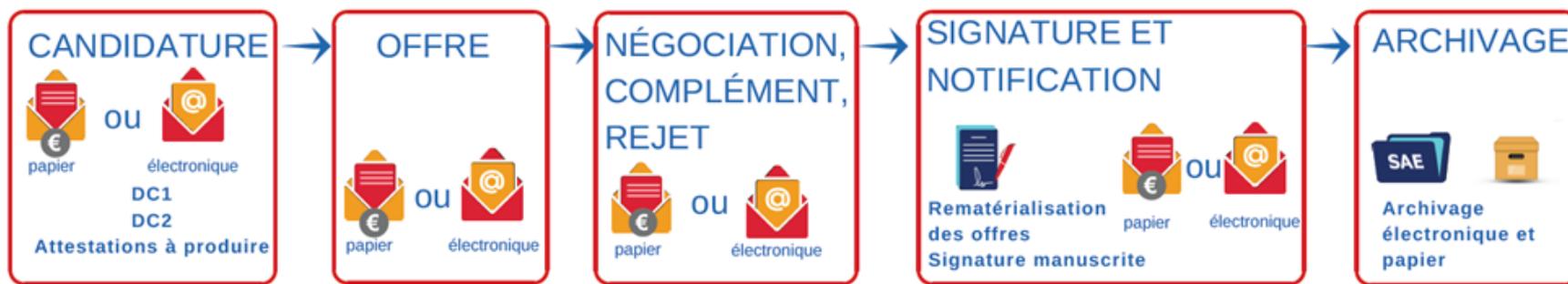
Accompagnement des agents et élus

- Utilisation des services :
 - Conseil
 - Formation
 - Assistance

- Thématiques transverses :
 - Ouverture des données publiques
 - Règlement Général de Protection des Données (RGPD)
 - Dématérialisation de l'Etat civil
 - Gestion Electronique de documents (2018)

Mettre en œuvre le 100% démat' : objectif de la démat' des marchés publics

AVANT



APRÈS



Mettre en œuvre le 100% démat' : Une méthodologie

- 1) Echange avec mes agents/services/élus sur le 100% démat :
 - Désignation d'un référent pour le projet ? D'un groupe de travail ?
 - Mise en œuvre Marché Public Simplifié
 - Choix d'un premier périmètre de marché à dématérialiser complètement :
Imposer la réponse électronique, signature du marché uniquement par l'attributaire (pas de signature requise au dépôt de l'offre)
 - Mise en place de la signature électronique du marché
 - Signature électronique déjà en œuvre pour le PES ?
 - Choix de l'outil de signature électronique : Je dispose d'un parapheur électronique dans mon bouquet de services numériques
 - La salle des marchés permet de signer électroniquement en ligne ou hors ligne via l'outil téléchargeable Atexo Sign
 - Démarche de développement économique
 - Rapprochement avec l'EPCI et les autres communes de mon territoire

- 2) Communication auprès des entreprises sur la démarche de la collectivité:
 - Article dans la presse / bulletin municipal / site internet
 - Démarche groupée à l'échelle du territoire

Mettre en œuvre le 100% démat' : Une méthodologie

- 3) Formation des agents concernés à l'utilisation de la salle des marchés
- 4) Mise en place de la télétransmission des actes Préfecture et de la télétransmission des bordereaux comptables (signés électroniquement) vers la Trésorerie, si ce n'est pas déjà fait
- 5) Mise en place de la signature électronique pour les marchés publics
- 6) Adaptation des documents de marché
- 7) Passation d'un premier marché qui sera totalement dématérialisé
 - La collectivité a le droit à « l'erreur », l'objectif étant de réfléchir sur les pratiques et d'expérimenter en interne

Le processus 100% dématérialisé : Un kit méthodologique et documentaire

- Elaboré suite à l'accompagnement et aux retours de collectivités pilotes
- Constitué de guides, tutoriels et fiches actions
- La démarche est à adapter au contexte de la collectivité

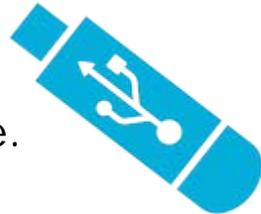
https://www.megalisbretagne.org/jcms/mw_20032/kit-100-demat-des-marches-publics



NOUS CONTACTER

Via le formulaire de demande disponible sur
notre site :

https://www.megalisbretagne.org/jcms/mw_14303/megalis-formulaire-de-demande-jsp?dcontexte=mw_14373&dtype1=mw_14390#zoneContenu

- C'est une pièce d'identité électronique. 
- Conçue par une Autorité de Certification et délivrée par une Autorité d'enregistrement, Il garantit à la fois :
 - l'identité d'une personne morale (SIREN, raison sociale)
 - et d'une personne physique (le titulaire du certificat)
 - l'intégrité des documents échangés (c'est à dire la protection contre toute altération) ;
 - l'assurance de non-répudiation (c'est à dire l'impossibilité de renier sa signature)
- Il permet de réaliser les opérations suivantes :
 - l'authentification forte du titulaire
 - la signature électronique de documents
- Il se présente sous forme matérielle ou sous forme logicielle. 

- Pour signer un document, il faut :



- Un certificat électronique



- Un outil de signature :

- Des outils comme le parapheur électronique, certaines solutions de lecteurs PDF
- La salle des marchés
- Atexo Sign4, outil libre et téléchargeable à partir de la salle des marchés

- Les formats de signature pouvant être utilisés sont :
 - XAdES - Pour un fichier "Acte_engagement.pdf", le jeton de signature va se présenter sous la forme d'un fichier détaché : "Acte_engagement.pdf - Signature 1.xml« dans le répertoire initial de l'AE.

 Acte d'engagement.rtf	25/10/2013 16:29	Format RTF
 Acte d'engagement.rtf - 20140717172221 - Signature 1.xml	17/07/2014 17:22	Document XML

- CAdES - l'extension du jeton de signature détaché est.p7s

 BPU.rtf	10/07/2013 15:39
 BPU.rtf - Signature 1.p7s	17/12/2013 12:13

- PAdES - permet de signer les documents pdf avec l'insertion d'une balise recensant les informations relatives au(x) signataire(s) au sein du document a format pdf (signature imbriquée).

 Signé au moyen de signatures valables.

 Rév. 1 : Signé par Thomas DUBOIS <thomas.dubois@mégalis.bretagne.bzh>
Signature valable :
Le Document n'a pas été modifié depuis l'apposition de la signature.
L'identité du signataire est valable.

Précision:

→ Les outils de signature proposent tout ou partie de ces formats.

- Des tutoriels à destination des entreprises sont disponibles (format PDF) sur notre site : https://www.megalisbretagne.org/jcms/mw_9535/des-tutoriels-video-pour-vous-accompagner-dans-l-utilisation-des-services#sdmentreprises

- Notre cellule d'assistance pour toute question ou problème technique :
 - 02 23 48 04 54
 - du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ;
 - le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.
 - ou via [le formulaire de demande d'assistance](#)

- Important : le temps de dépôt d'une offre dépend de la taille des fichiers à déposer et de la qualité de votre connexion internet. La plateforme des marchés horodate le dernier octet de données transmis.



Anticipez le dépôt de vos offres dématérialisées !

- Stéphane Rabillard - service Commande Publique de Communauté Lesneven Côte des Légendes - se tient à disposition des entreprises pour toutes questions relatives à la dématérialisation ou à la gestion des marchés publics sur le territoire de la CLCL - commandepublique@clcl.bzh ou 02.98.21.11.77

